**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 132 (1987)

Heft: 4

Artikel: La dissuasion

Autor: Chevallaz, Georges-André

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-344769

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La dissuasion

# par Georges-André Chevallaz ancien président de la Confédération

## 1. 1940-1944

# L'armée garante de notre indépendance

Au dire de certains «chercheurs», la Suisse, au cours de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, aurait dû sa sauvegarde non pas à son armée, mais bien à l'intérêt que sa production d'armements et les transactions monétaires de la Banque Nationale revêtaient pour IIIe Reich. Les sympathies et les complaisances de bon nombre de dirigeants «bourgeois» et d'officiers auraient été acquises à l'ordre nouveau. La motivation de ces «chercheurs» est moins scientifique que politique, obéissant à un schéma dialectique de l'évolution historique. Il s'agit pour eux de briser ce qu'ils appellent le «mythe de l'identité helvétique», artificiellement conçu, selon eux, pour la conservation de privilèges sociaux, dans le décor d'un folklore militaire sans efficacité. Et je lisais encore l'autre jour, sous la plume d'un historien patenté, la critique du Plan Wahlen considéré comme une tentative de mise en condition, d'intoxication psychologique et d'élaboration d'un mythe.

L'histoire ne respecte aucun tabou. Mais pas davantage les schémas de la dialectique marxiste que l'épopée héroïque. Elle juge sur les faits. Quels furent-ils?

De grands esprits se déclarent, un peu tard, honteux de notre neutralité. Cette neutralité est un engagement pris, reconnu par l'Europe, et nous ne pouvons nous en dédire de cas en cas. D'autre part, sans même évoquer notre intérêt propre à rester hors du conflit, aurions-nous sauvé l'Europe, en la première phase du conflit, en nous engageant dans l'alliance, boiteuse et mal préparée à la guerre, de la France et de l'Angleterre?

Sans doute, nos sympathies et nos convictions, celles de l'immense majorité des Suisses, allaient-elles dans le sens des libertés démocratiques, et le régime d'Hitler - les documents allemands le confirment - ne bénéficiait chez nous que de rares sympathies, tant dans l'armée que dans le peuple. Le prurit frontiste ou fasciste du début des années 1930 avait disparu des deux ou trois parlements cantonaux où il avait fait une très épisodique apparition. Malgré les efforts de propagande allemands, malgré l'incontestable désarroi des esprits du mois de juin, le national-socialisme ne fit pas davantage recette après la victoire des armées allemandes et l'effondrement de la France de 1940. Le «mouvement national» du poète Schaffner sera même interdit en novembre 1940, en dépit - ou à cause de la malencontreuse audience qui lui fut accordée au Palais fédéral.

Le fait qui compte est que nos institutions démocratiques continuèrent à fonctionner, que les propositions d'amender la Constitution dans un sens autoritaire ou corporatif firent long feu, que l'on continua à voter et à élire, seuls avec les Suédois, au cœur de l'Europe totalitaire. Il n'y a pas eu alignement, ni adaptation politique.

Certes, il fallait continuer à vivre et à travailler au cœur de cette Europe totalitaire qui nous encerclait complètement. Nos négociateurs ont conduit, avec les Allemands comme avec les Alliés, des discussions dont nos partenaires des deux camps ont souligné la ténacité et le caractère coriace. Nous n'avons pas été l'usine de guerre travaillant pour l'Allemagne. Entre 1940 et 1944, l'Allemagne n'absorbait que 34% de nos exportations. 65 000 personnes sur plus de 2 millions d'actifs, en moyenne, travaillaient pour les ventes au IIIe Reich, en majeure partie pour des productions non directement militaires. Nous avions le chômage et des compagnies dites de surveillance occupaient les militaires sans travail. En tonnage comme en valeur réelle, nos exportations totales ont diminué d'un tiers entre 1940 et 1944 par rapport à l'avant-guerre. Nous avons-par les accords passés – continué de commercer. au cœur de la guerre, avec les pays du reste de l'Europe, de l'outre-mer, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Où est l'arsenal travaillent exclusivement pour le IIIe Reich?

Quant à l'or de la Banque Nationale, notre banque centrale, dans ses transactions fort actives et prospères sur les devises, a acquis durant la guerre 2,9 milliards de francs en or des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, 1,2 milliard du III<sup>e</sup> Reich. De ce dernier chiffre, une certaine somme provenait, acquise par droit de conquête, de la Banque de Belgique. On aurait dû hésiter à l'accepter: mais on était en droit de le faire et la rétrocession exigée après guerre par les Alliés était contestable.

L'Allemagne aurait eu plusieurs motifs à envahir la Suisse. Elle aurait mis la main sur des réserves financières, comme elle l'a fait ailleurs. Elle aurait pu intégrer plus fortement l'économie helvétique dans son appareil de production. Elle aurait prélevé chez nous de la main-d'œuvre pour ses usines et des «volontaires» pour le front de l'Est. L'invasion aurait pu avoir des motivations politiques. Les activistes du national-socialisme entendaient intégrer la Suisse alémanique au Grand Reich: un groupe de travail établi à Stuttgart y vouait ses études et sa propagande et pressait à la mise au pas. Le Gouvernement allemand pouvait considérer comme un défi la présence au milieu de l'Europe d'un petit Etat démocratique, où presse, radio, spectacle - avec prudence certes mais clairement manifestaient leur liberté à l'égard du IIIe Reich. Et le ministre d'Allemagne à Berne fut chargé à plusieurs reprises de demander les raisons du maintien de la mobilisation ou de proposer le rappel à l'ordre de journalistes peu

favorables à l'Allemagne nazie, d'ailleurs sans succès.

Enfin l'intérêt stratégique pouvait conseiller l'invasion de la Suisse. L'occupation du bastion alpin donnerait la maîtrise et la sécurité des tunnels ferroviaires et des passages nord-sud assurant la liaison avec l'Italie, les transports d'armes et de troupes interdits par la Suisse neutre même s'ils furent partiellement tolérés par la Suède qui dut admettre, en 1941, le passage d'une division entière. L'occupation aurait permis une plus grande liberté de manœuvre en cas d'invasion alliée du continent. C'est pourquoi les études engagées dès juin 1940, sur les ordres du chef d'étatmajor Jodl par le maréchal Leeb, les généraux Halder, plus tard Dietl, ne furent pas un simple exercice d'étatmajor. Ils se fondaient d'ailleurs sur les renseignements précis d'un service d'espionnage dont la densité – évaluée à un millier d'agents – témoignait de la gravité des intentions, non moins que l'organisation en 5e colonne d'une fraction de l'importante colonie allemande.

La phase critique de la guerre se situe pour la Suisse entre juin et l'automne 1940. Les armées de l'Axe n'avaient plus d'adversaire en Europe. La résistance de l'aviation britannique ne réussirait pas, pensait-on, à décourager le projet d'un débarquement en Grande-Bretagne. En Suisse l'effondrement des démocraties avait suscité un incontestable désarroi, que le discours ambigu du président de la

Confédération et de deux de ses collègues, le 25 juin, n'avait pu dissiper. Il est vrai que l'Allemagne avait suspendu ses fournitures de charbon et que s'engageaient avec elle les négociations sur le commerce et sur le transit vers l'outre-mer les plus difficiles que notre diplomatie ait eu à mener.

On eût pu se résigner et s'aligner, se taire et prêter ses services. Or le Conseil fédéral maintint, bien que réduites, la mobilisation et la garde des frontières. Le 2 juillet par un ordre du jour, le 25 juillet en rassemblant au Grütli tous les commandants de corps des troupes et d'unités d'armées, le général Guisan constatait que la guerre n'était pas terminée et que la menace d'agression subsistait. L'armée, sans céder au défaitisme, devait se préparer à la résistance. Dans le même temps, le général remaniait le dispositif de défense. Maintenant la couverture de la frontière, il renonçait à livrer le combat principal sur le Plateau, faute de chars et d'armes antichars en nombre suffisant. Il repliait le gros de l'armée dans le réduit alpin, cœur de la résistance nationale dont on développa immédiatement les fortifications, les réserves d'armes, de munitions, de vivres, les barrages et les destructions.

La confiance et la volonté de résistance furent ainsi durablement et fermement rétablies. Le rapport du Grütli, le maintien de la mobilisation – «contre qui?» demanda-t-on à Berlin – l'interdiction des organisations frontistes suscitèrent l'irritation

du III<sup>e</sup> Reich. La conception du Réduit amena les Allemands à reviser leurs plans d'invasion. Ils auraient eu facilement raison d'une armée livrant bataille sur le Plateau: la résistance dans les Alpes obligeait – constatèrent-ils – à une guerre de siège et à doubler le nombre des divisions qu'il faudrait engager (une vingtaine).

Dès lors l'opération s'avérait coûteuse, d'autant que d'autres théâtres d'opération allaient s'ouvrir, dans les Balkans, puis en Russie. L'invasion de l'Italie par les Alliés amena en 1943 à rouvrir le dossier, le général Dietl, ancien commandant en Norvège, étant chargé d'une nouvelle étude. Le prix de revient de l'entreprise, la certitude de la destruction des tunnels dissuadèrent de l'opération. Mais la Suisse resta jusqu'à la fin sous la menace de ces brusques impulsions du Führer bouleversant maintes fois la raison et la planification des généraux.

Le danger a donc été réel. Ni les arguments économiques, ni les transactions en devises, marginales dans le financement du conflit, n'auraient suffi à nous garder de l'invasion, de son cortège d'occupation, de réquisitions, de déportations, de répressions. Il y fallait l'armée, le renforcement de son armement, l'intensification de son instruction, une ferme volonté de résistance partagée par l'ensemble du peuple suisse.

Dans son remarquable ouvrage Paix et guerre entre les nations, Raymond Aron constaate que «le coût de l'asservissement, pour un peuple et pour une culture, peut être plus élevé que le coût de la guerre, même de la guerre atomique».

Il remarque à notre intention: «Entre deux unités politiques, chacune souveraine et armée, le mécanisme de dissuasion est susceptible de jouer également en l'absence d'une menace explicite. Personne n'a mis en doute, au XXe siècle, que la Suisse se défendrait si elle était attaquée. La Suisse a multiplié les preuves de sa résolution par les sacrifices consentis pour l'armement et pour l'entraînement de son armée. La force militaire de la Suisse suffisait à rendre coûteuse. pour un agresseur éventuel, l'occupation du territoire. La capacité suisse de dissuader l'agression dépendait à la fois des moyens matériels, accumulés par le gouvernement, et du courage, de la cohésion que les chefs d'Etat étrangers prêtaient au peuple.»

On ne saurait tirer conclusion mieux autorisée sur l'effet de dissuasion de notre préparation, de notre dispositif et de notre volonté de défense durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Et l'on ne saurait dégager une ligne de conduite plus ferme pour l'avenir de notre pays.

#### 2. LA DISSUASION EN 1986

## L'agression par détérioration

Se référer à l'histoire comporte sa force et ses dangers. La force c'est que dans un encerclement total, dans des conditions profondément inégales en effectifs, en qualité d'armements et en expérience de la guerre, nous n'avons pas baissé les bras et nous avons maintenu notre armée en état et en résolution de défense. Le IIIe Reich a renoncé à l'agression après avoir fait l'analyse des coûts. Si ce coût avait été nul, dans une Suisse démobilisée, a fortiori dans une Suisse sans armée, il est évident que nous aurions été envahis et occupés. Voilà pour la force. Quant au danger de l'histoire, il est de croire que des situations identiques vont nécessairement se répéter. C'est, en compagnie de généraux jouant encore la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, se mettre à l'abri derrière la défense linéaire d'une ligne Maginot quand l'adversaire – il n'en avait d'ailleurs pas fait mystère - préparait une guerre de mouvement à grand renfort de blindés et d'aviation. Le danger de l'histoire, c'est, pour nous, de nous sentir définitivement à l'abri si ce n'est derrière les hallebardes de Sempach, du moins derrière les fortins de 1939. Non que je nie l'utilité que ces cubes de béton peuvent encore avoir, mais parce que la guerre tient aujourd'hui un langage d'une tout autre ampleur qu'il y a 40 ans. L'histoire nous donne donc la force morale de la résistance. Mais elle ne nous emprisonne pas dans le passé. Elle ne nous empêche pas, elle nous y incite au contraire, d'apprécier les conditions nouvelles de la menace, par là les exigences nouvelles de la dissuasion.

La guerre existe. Des millénaires de méditation bouddhique, de prédica-

tion chrétienne et de réflexion philosophique n'ont pu l'abolir. Les cortèges pour la paix, les bons sentiments, les banderoles, l'objection de conscience, le désarmement unilatéral ne sont que des aveux de peur et de faiblesse, encourageant l'esprit de conquête. Et puis, les bons sentiments dégénèrent très vite. L'esprit pacifique de la Révolution française en ses principes n'a pas empêché l'esprit de conquête. Il a provoqué plutôt le carrousel militaire le plus sanglant que l'Europe ait connu jusqu'alors. L'antimilitarisme foncier de l'Internationale - «ils sauront bientôt que nos balles sont pour nos propres généraux» - est relégué au galetas des musées quand la plus redoutable armée de l'histoire défile au pas cadencé, à l'ombre des chars et des fusées nucléaires, devant des maréchaux constellés de médailles.

La guerre est d'une telle déraison que, sans doute, nous devons prêter tout notre appui aux hommes et aux institutions internationales qui s'efforcent, péniblement, mais tenacement, d'organiser un monde qui soit fondé sur le droit et sur l'arbitrage. Cela me paraît un impératif de raison. Une minute de paix que l'on peut gagner a bien le prix d'une heure de guerre.

Mais nous ne pouvons nous faire illusion. Pour indispensables qu'ils soient les efforts d'organisation internationale n'aboutiront pas de si tôt à mettre la guerre hors la loi. «Elle peut un jour comme la *Peste* d'Albert Camus, réveiller ses rats et les envoyer mourir dans une cité heureuse.»

La dissuasion demeure dès lors notre préoccupation. Dissuader: de quelle forme d'agression? Dissuader: comment? Comme la guerre demeure un exercice coûteux, l'agresseur utilisera vraisemblablement d'abord des méthodes plus économiques qui fassent tomber la proie comme un fruit mûr entre ses mains. On cherchera à détruire la cohésion intérieure, ce qui n'est pas impossible dans les démocraties où rien ne limite la liberté d'expression et d'agitation, dans ces démocraties qui sont des sensitives pervibrées d'émotion, qui oscillent de la peur à l'imprudence, des bons sentiments pacifiques à la cocarde guerrière. Déstabilisation intellectuelle et désintégration morale, par la culpabilisation systématique du passé et le procès du présent, la critique des institutions déclarées léthargiques, de l'économie jugée maléfique quand elle réussit, incapable quand elle connaît les difficultés, du lait qui tue au banquier sans visage, de l'armée qui brime les consciences, de l'or volé des nazis à l'antisémitisme ridiculement attribué au général Guisan. Ce sont les cortèges déployant leurs banderoles le long des plaines et sur les places contre les armes nucléaires, contre les dépenses militaires, contre l'armée, contre les usines nucléaires, contre Reagan, contre les places d'armes et pour l'objection de conscience. Chantage à la peur, dossiers fumants, insinuations, accusations, scandales à bon compte mis en vedette par la presse de boulevard, boniments de bons apô-

tres; ce harcèlement continu peut, à la longue, lézarder les murs les mieux bâtis. Il faut y être attentifs, avoir le courage de la riposte, la fermeté de la mise au point, une volonté d'information et de motivation permanente, positive et offensive, prenant les devants. Car la cohésion du pays, dans le travail, dans l'équité des conditions sociales, dans la volonté d'existence et de résistance constitue bien la dissuasion fondamentale, indispensable à toutes les formes de défense. On ne résiste pas avec une population divisée dans son dos. Mais, de son côté, cette population ne saurait marquer sa cohésion sans la sécurité que peuvent donner la protection civile, la préparation militaire de l'armée et la volonté de défense.

On ne saurait négliger l'influence déstabilisante du terrorisme, liquidation personnelle ou massacre à l'aveuglette, assassinat, enlèvement d'otages ou sabotage technique. On l'a vu par le chantage qu'une minorité agitante a fait, par la grève, peser sur le Gouvernement français. Le pays peut en être paralysé à la fois par la peur et par la désorganisation technique d'une économie et d'une vie communautaire d'autant plus vulnérables qu'elles sont tributaires de tout l'appareillage électrique, de l'électronique des transports et des télécommunications. A voir le succès de quelques exploits sporadiques, on peut mesurer les chances de succès d'une centaine de guérilleros organisés sur place comme 5° colonne de la 2° guerre mondiale, ou

venus du froid – ou du chaud – dressés dans les camps recensés, équipés, dopés de fanatisme et lâchés avec précision sur les points névralgiques de la bucolique Helvétie. Même nos voisins, pourtant pas mal servis, n'en ont eu que l'avant-goût. Il convient, à cet égard, de relever le développement et l'entraînement des polices cantonales et municipales, la collaboration entre elles et avec les polices européennes, mais de regretter – en vertu du blocage du personnel, en règle générale justifié, mais poussé en certains cas à l'absurde au mépris de besoins évidents l'insuffisance de la garde à la frontière et la réduction graduelle de la garde des forts. En l'occurrence la crainte du gendarme est le premier pas de la dissuasion, dans une société où le terrorisme est devenu une variante du tourisme. Mais il faudra aussi, avec plus de précision, une meilleure instruction technique et tactique, une collaboration systématique avec la police, des procédures de mobilisation plus rapides pour des détachements spéciaux, permettre à la troupe de fournir, dans l'immédiat, un appoint indispensable au maintien de l'ordre.

# L'agression militaire

La déstabilisation s'étant heurtée à la forte cohésion du peuple et des responsables, l'opération de sabotage ayant, malgré quelques sérieux dégâts, fait long feu, reste l'agression militaire. Les formes de cette agression

sont diverses. Elles peuvent être imprévues si l'art de la guerre doit chercher à surprendre et à déconcerter.

Le facteur principal d'incertitude est l'engagement atomique, son principe et ses modalités. Un fait est évident. Sans qu'il soit nécessaire de confronter des mégatonnes en les comptabilisant, ce qui serait certainement une addition exacte de chiffres faux, il est certain que les potentiels nucléaires accumulés, particulièrement par les deux superpuissances, la certitude d'une riposte, même après une première frappe puissante, permettent si ce n'est assurent une destruction mutuelle des deux belligérants. A moins qu'il n'ait la certitude absolue à la fois de sa supériorité et d'un effet de surprise total, on voit mal quel belligérant, de la Russie ou des Etats-Unis, prendrait le risque, par une première frappe, un «first use» drastique, de déclencher les grandes orgues et de jouer tragiquement, par millions de victimes, le rôle de l'arroseur arrosé. Si les villes américaines n'ont d'autres protections que l'évacuation, préparée, mais très problématique, seule en URSS Moscou dispose d'abris, et la précision du tir garantit des effets au but. Tout, sans doute, est possible mais l'on voit mal - en dépit de tous les films et romans de sciencefiction - un chef d'Etat, d'ailleurs entouré et contrôlé, peser sur le bouton fatidique pour déclencher l'Apocalypse. On doit prendre tout de même un certain pari de raison, admettre un dernier instinct de survie. L'accident de Tchernobyl, en soi mineur en comparaison des potentiels de bombardement nucléaire, a démontré, dans tous ses caprices, l'extension rapide de la radioactivité et ses retombées durables, retombées physiques, en radiations comptabilisées, retombées psychologiques par la panique antinucléaire des démocraties occidentales, la France exceptée. Paradoxalement, il faut porter Tchernobyl à l'actif de l'URSS.

On peut, sans doute, imaginer d'autres hypothèses que celles des grandes orgues, des coups de semonce, des «flexibles responses», des ripostes graduées, des projectiles miniaturisés, des bombes propres, des engagements ponctuels à des fins tactiques. On voit mal, à vrai dire, un coup de semonce entre les deux grands qui soit suivi d'une capitulation plutôt que d'une riposte massive ou graduée. Et quant à la riposte atomique graduée, on conçoit mal un engagement nucléaire au dosimètre, avec des limitations concertées et des clignotants rouges donnant l'alerte en cas de dérapage ou des arbitres neutres sifflant le foul. Quant à l'engagement tactique et aux engins miniaturisés, petites bombes un Hiroshima légèrement réduit -, armes à neutrons qui tuent les hommes mais laissent intacts les monuments historiques, un seul projectile suppléant au tir de vingt régiments d'artillerie, il est sans doute, plus plausible, mais là encore, le risque de dérapage, de bayure et d'escalade est évident.

L'histoire, disent les pessimistes, démontre que les hommes finissent toujours par utiliser les armes qu'ils ont inventées. Cela doit être relativisé dans la mesure où l'arme nouvelle prend un aspect de boomerang. Ainsi de l'emploi des gaz qui, pratiqué durant la guerre de 1914-1918, ne trouve pas place dans la 2e guerre mondiale. Ainsi pourrait-il en être de la guerre bactériologique et chimique, vu son rique de représailles et son aspect de destruction mutuelle aux limitations difficilement maîtrisables. Mais on ne saurait la prendre à la légère pour autant.

Les optimistes, quant à eux, constatent que, depuis 1945, malgré son formidable, ou plus probablement à cause de son formidable développement qualitatif et quantitatif, l'arme nucléaire n'a jamais été engagée. Tous les conflits – et Dieu sait s'il y en eut et s'il y en a encore – se jouent aux armements classiques, les opérations de guérilla et de commandos jouant en Afghanistan, au Moyen-Orient, en Amérique centrale un rôle non exclusif mais essentiel.

On peut donc dire ici – en suivant plutôt les optimistes – que le nucléaire dissuade du nucléaire, et qu'il dissuade même de la guerre tout court. Cela, bien entendu, à la condition que s'établisse un certain équilibre de force entre les deux grandes puissances, lesquelles, que cela plaise ou non, détiennent les dés de la guerre ou de la paix, de ce dilemme tragique que vit l'humanité

entre l'embrasement total et l'équilibre de la terreur.

Quelles seront les conséquences de l'initiative de défense stratégique, de l'IDS américaine? Il est vraisemblable, sans que l'on puisse d'emblée en assurer l'imperméabilité totale, qu'un barrage pourra barrer le ciel aux fusées à longue ou moyenne portée. Sécurisés pour leur propre compte et lassés des incertitudes et des ingratitudes européennes, les Etats-Unis pourraient, sous la protection céleste, se retirer sous leur tente. Or il faut bien dire qu'en dehors de la défense intégrée dans l'OTAN, de la participation américaine en divisions classiques, de la protection nucléaire des Etats-Unis, le poids militaire de l'Europe occidentale face aux forces soviétiques serait, non certes négligeable, mais ténu. RFA, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Hollande, en y ajoutant la France, initialement en échelon refusé à cheval sur le Rhin, aligneraient 1,5 million d'hommes, 8000 chars de combat, 2000 avions, face aux forces du Pacte de Varsovie qu'on peut évaluer en y incorporant la moitié de l'armée soviétique à 2,3 millions d'hommes, 30 000 chars, 5000 avions.

Quant à l'armement nucléaire autochtone de la Grande-Bretagne et de la France, il faut en apprécier la valeur dans le cadre et en renforcement du dispositif nucléaire américain. Pris isolément, ou bien il se déclenche, cas peu probable, à l'encontre d'une puissance secondaire, pour attirer vraisemblablement un rappel à l'ordre

commun des superpuissances, type expédition de Suez en 1956 et sa peu glorieuse reculade, ou bien il s'affronte à la grande puissance venue du froid. La force de dissuasion des armements nucléaires strictement européens, dans le déséquilibre flagrant des potentiels, serait alors égale à zéro. Dans le déséquilibre des forces armées classiques, et dans l'équilibre des potentiels nucléaires entre l'Est et l'Ouest, l'intégration au sein de l'OTAN, et l'incorporation de l'Europe dans la défense stratégique antimissiles paraît donc indispensable à la sécurité du continent. Si toutefois il devait résulter de la réalisation de l'IDS et d'un système analogue pour l'Est la neutralisation de l'armement nucléaire, en tout cas à longue et moyenne portée, le renforcement de la défense classique européenne, y compris la préparation passive ou active à la guerre chimique, s'imposerait, comme il s'impose déjà, vu le caractère problématique de l'engagement atomique, si l'on entend défendre les libertés et éviter la finlandisation du continent.

L'initiative soviétique de janvier 1986, tendant à la réduction progressive puis à l'élimination de l'arme nucléaire, va sans doute dans le sens de la raison. Mais nous ne devons pas oublier que si l'on abolissait «l'équilibre de la terreur», ce serait, en l'état actuel, lui substituer, au désavantage de l'Europe occidentale, le déséquilibre des armements classiques. «Nous nous voyons dans la nécessité de doter notre préparation en armements

conventionnels d'une force de dissuasion significative», déclarait, voici quelques mois, l'inspecteur général de la Bundeswehr, le général Altenburg (Spiegel).

La problématique de l'engagement nucléaire et, a fortiori, un désarmement possible en ce domaine justifient, avant l'ouvrage hérétique du général français Copel, le vœu exprimé maintes fois déjà de renforcer l'armement classique des troupes stationnées en Europe en augmentant les effectifs mobilisables, en étoffant le dispositif mobile et mécanisé de la Vorneverteidigung, la défense en avant, par une plus forte densité d'infanterie, dans les intervalles impropres à la manœuvre mécanisée (reliefs, forêts, localités), et en profondeur, par la résistance organisée dans le pays, par une artillerie capable de neutraliser les arrières de l'agresseur.

Ce sont, au fond, résumées, les thèses que l'on trouve chez le général belge Close, en 1976, ancien directeur des études au Collège de la Défense de l'OTAN à Rome et à l'époque commandant d'une division du front, chez le général allemand Uhle-Weittler, demandant le renforcement en infanterie, chez le général Johannes Steinhoff, chez le général Rodgers commandant en chef des forces de l'OTAN qui s'efforce d'orienter les puissances alliées vers le développement de l'armement classique renforcé par un équipement de haute technologie permettant de frapper avec précision et efficacité dans la profondeur

du dispositif adverse. On rappellera l'intervention, dans un sens analogue, de l'ancien secrétaire à la Défense américain Mac Namara et de l'ambassadeur George Kennan dans un article du Foreign Affairs de 1982. Enfin, dernier en date, en 1984, le premier ouvrage du général français Etienne Copel, alors sous-chef de l'EM de l'armée de l'air chargé des opérations, depuis lors, bien entendu, passé aux cadres de réserve. Le nucléaire ne dissuade que du nucléaire. Il faut donc donner sa densité à la défense de l'Europe. «Une armée de métier, si bien entraînée soit-elle, ne peut avoir l'efficacité d'un peuple qui se défend, d'une nation qui se bat pour sa liberté. » Et l'ouvrage se termine par la description de l'armée suisse.

Il faut nous garder d'en tirer vanité. Mais, face à bien des formes de défaitisme, au harcèlement trop fréquent des médias, au chapelet de rengaines antimilitaristes radiodiffusées qui accompagnent parfois nos rasages matinaux, aux procès d'intention intentés au chef de l'instruction qui ose parler de discipline, face aux initiatives à l'encontre des places d'armes, des marais de Rothenthurm aux taupinières du Mont Tendre, pour le référendum sur les crédits pour l'armement, pour la bénédiction de l'objection de conscience, pour la liquidation de l'armée, il nous faut affirmer en même temps la nécessité de la défense et l'efficacité de sa dissuation.

Dissuasion que doit constituer la cohésion de pays, dans sa vocation

d'indépendance, l'affirmation de son caractère propre, le souci d'équité sociale et le refus de la polarisation politique. Dissuasion qu'établissent, à l'encontre de la menace nucléaire ou chimique aussi bien que des bombardements ordinaires, la forte densité des abris et l'organisation de la protection civile et de la protection aérienne militaire.

Dissuasion qui résulte des destructions, des barrages, des fortifications renforçant les obstacles naturels d'un relief tourmenté.

Dissuasion résultant d'une forte densité mobilisable – 10% de la population, 2 à 3% pour les pays de l'OTAN – d'effectifs, mis sur pied à bref délai, supérieurs à ceux de la République fédérale ou de la France, d'une mobilisation et d'une logistique intégrée aux régions et à l'organisation civile.

Dissuasion que constitue un dispositif défensif échelonné en profondeur, accroché aux points forts du terrain, mais menant une défense agressive, capable de riposter notamment par l'engagement des unités et des divisions mécanisées.

Dissuasion qu'établissent, mieux qu'en 1939, un armement et un équipement qui, pour n'être pas toujours à la pointe de la technique, n'en ont pas moins été constamment entretenus, renouvelés et modernisés depuis 1945, ces dernières années en Tiger, en Rapier, en Dragon, en Skyguard, en attendant les Léopard II, les Pirana antichars et les hélicoptères de

combat, sans oublier le nouveau fusil d'assaut que j'ai tenu à introduire pour montrer que la sophistication et la complication des techniques nouvelles laissaient à l'infanterie et au combattant individuel, de l'arrière, de l'avant, un rôle essentiel. Pour autant le budget militaire, à 8% de toutes les dépenses publiques, à 2% du produit national, n'atteint pas les normes des pays de l'OTAN et d'une manière générale des armées professionnelles ou professionnelles de cet organisation. L'armée de milice, par les sacrifices incontestables des cadres, de la troupe et des entreprises, est une armée économique. Mais elle est, en ellemême, par la liaison étroite, l'identification presque entre le peuple et l'armée, un facteur de cohésion.

Non sans risques, avouons-le. Le risque, en particulier que ne se développe une osmose de confort, d'allergie à l'effort qui peut résulter de ce contact étroit entre le service et les conditions civiles. La dissuasion ne résultera ni de l'inventaire de l'armement, ni de l'ordre de bataille, ni des ordres d'opération les plus remarquables établis par des états-majors rompus au drill des cerveaux et aux graphiques nocturnes. La dissuasion résultera avant tout de la préparation de la troupe au combat, de son endurance, de sa volonté de résistance, de sa motivation, de l'influence des chefs, des exigences qu'ils s'imposeront à eux-mêmes avant d'exiger des autres. La dissuasion n'est d'ailleurs pas en soi un objectif de la préparation, de

l'entraînement et de la motivation militaire. Elle n'est qu'un résultat. Je me permets de mettre clairement les points sur les i. Il peut y avoir équivoque. Proclamer que nous préparons la dissuasion, que l'objectif de notre armée est de dissuader, signifierait que nous allons faire assez de bruit impressionner l'adversaire, pour aboyer pour ne pas mordre, pour n'avoir pas besoin de nous battre, que nous allons en quelque sorte jouer avec l'adversaire potentiel, à «Anatole fais-moi peur». Non, cela ne serait pas sérieux. Nous ne préparons pas la dissuasion: nous préparons le combat. Le combat au front, le combat à l'arrière, dans les unités de soutien, sur les voies ferrées et dans les usines, car une caractéristique de la guerre moderne est bien son ubiquité, son caractère total et imprévisible. Le combat sans esquive et sans merci, le combat et encore le combat. La dissuasion n'est pas un objectif, mais un résultat.

C'est la préparation au combat et la volonté de résistance qui en sont la condition. La dissuasion, c'est la confiance du peuple en son armée, c'est la résolution du mitrailleur à son créneau, la poigne du sergent dans le regroupement de sa patrouille, la fermeté du capitaine au coin du bois quand tout ferraille autour de lui. C'est à la réalité du combat que nous nous préparons. «Dieu choisira les siens» et la dissuasion, s'Il le veut, nous sera donnée en surplus, comme elle le fut en 1914 et en 1939.

G.-A. C.

Les exemples de généraux étant parvenus, dans l'histoire, à opérer avec succès la réforme profonde d'une armée sont extrêmement rares – beaucoup plus rares que les grandes victoires classiques. Les prédécesseurs de Dufour se nomment Philippe de Macédoine, Marius, Gustave Adolphe, Carnot. Nous devons au Général Dufour le tour de force d'avoir créé une armée originale de citoyens-soldats et, de cela, nous ne sommes plus suffisamment conscients. Nous sommes en train d'oublier que le meilleur «système d'armes» de cette armée était constitué par un combattant individuel ayant conservé son enthousiasme et un capitaine disposant d'une marge d'initiative intéressante. C'est ce patrimoine constitué par Dufour qu'il s'agit absolument de transmettre en le traduisant dans le langage de notre époque. Voilà, à mon sens, ce qui devrait être dit à haute et intelligible voix.

Colonel EMG Daniel Reichel